



Paris, le 27 avril 2016

Communiqué de presse CGT, CFE-CGC et FO

L'INTERSYNDICALE REÇUE A L'ASSEMBLÉE ET AU SÉNAT SUR LA SITUATION D'EDF

L'intersyndicale CGT-CFE-CGC et FO a été reçue le 26 avril au matin lors d'un entretien avec le Président de la Commission des Affaires économiques du Sénat, Jean-Claude Lenoir, qui avait invité une quinzaine de sénateurs.

Ce jour même, nous avons été reçus en séance publique cette fois-ci, par la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale présidée par Frédérique Massat en présence d'une cinquantaine de députés.

Lors de cette séance, l'Intersyndicale a lu une déclaration liminaire commune retraçant les raisons des difficultés d'EDF et a demandé à nouveau le report du projet Hinkley Point (Déclaration commune ci-après).

La séance a duré deux heures et a été marquée par de nombreuses questions de parlementaires pour la plupart très interpellés par les arguments avancés par l'Intersyndicale. La situation actuelle d'EDF conjuguée à la perspective d'un lancement d'Hinkley Point intéresse fortement les élus de la République, tant au Sénat ou qu'à l'Assemblée nationale.

C'est assurément là un point positif. La majorité des élus ne sont pas prêts à prendre pour argent comptant ce que leur annonce le ministre de l'Économie et le président d'EDF.

D'ailleurs, la présidente de la Commission a annoncé que Yannick d'Escatha, auteur d'un rapport dont le contenu n'a pas été divulgué aux élus de la République, serait auditionné lors d'une séance prochaine à huis clos par cette Commission.

De son côté, le président d'EDF a été entendu ce matin en séance publique par la Commission des Affaires économiques du Sénat. Il a indiqué que Hinkley Point devait se faire dès que le Groupe aura obtenu l'avis de son Comité Central d'Entreprise.

Comme nous l'avons redit, le lancement immédiat de ce projet serait mortifère pour EDF et la filière nucléaire. Il s'ajouterait à toutes les difficultés que les salariés rencontrent dans le Groupe (volonté de fermer Fessenheim et des centrales thermiques classiques, ouverture à la concurrence de l'hydraulique, dumping social dans les activités commerciales, cession de RTE suivie du projet changement de nom d'ERDF, suppressions d'emplois).

L'intersyndicale met donc en garde le Gouvernement et la direction d'EDF contre la volonté de passer ce dossier en juillet ou septembre comme l'a indiqué le ministre de l'Économie. Nous considérons ensemble que d'autres solutions sont possibles, fondées sur une alliance franco-britannique autour d'un EPR optimisé et un décalage de lancement de 3 ans.

Nous continuons à réaffirmer qu'il n'est pas possible de lancer un tel projet contre l'avis de trois organisations syndicales représentant 80 % des salariés, qui ont montré dans leur histoire qu'elles avaient toujours su prendre en compte les mutations d'EDF pour autant que celles-ci ne mettent pas en péril cette belle entreprise de service public !

Plus que jamais, la bataille pour convaincre qu'un autre projet est possible et souhaitable continue.

L'écoute attentive des élus des deux Assemblées nous renforce dans la nécessité de poursuivre ce travail d'explication et de remise en perspective d'EDF, de ses besoins, de ses missions et plus largement de la filière nucléaire.



Assemblée nationale Commission des Affaires économiques

Situation d'EDF Déclaration commune CGT CFE-CGC FO 27 avril 2016

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés,

Au nom de l'intersyndicale CGT CFE-CGC FO, je tiens tout d'abord à remercier la Commission des Affaires économiques et sa Présidente d'avoir répondu positivement à la demande de notre intersyndicale d'être entendue par votre commission. C'est au nom de l'intersyndicale que je vais m'exprimer dans cette déclaration liminaire.

C'est avec gravité que je m'exprime devant vous, car la situation d'EDF, qui, faut-il le rappeler, a permis à la France d'être à la pointe dans la lutte contre le réchauffement climatique, est en effet plus que préoccupante.

Elle l'est d'abord, car nous nous trouvons face à des exigences contradictoires de l'État qui ont abouti aux difficultés que nous rencontrons aujourd'hui et qui risquent de renforcer ces mêmes difficultés encore dans les prochaines années.

Sans être exhaustif, quelques interrogations majeures...

Comment par exemple concilier la nécessité qu'EDF réalise d'importants investissements industriels en France (15 milliards d'euros par an ces dernières années) avec le niveau plus qu'extravagant des dividendes distribués : plus de 20 milliards d'euros depuis la mise en bourse de l'entreprise (majoritairement pour les caisses de l'État) ? Au point que, comme l'avait souligné le Président d'EDF lors de sa nomination, l'entreprise doit emprunter pour verser des dividendes. Certes, la position de l'État sur le sujet est en train d'évoluer, mais c'est seulement pour l'avenir. Quant à l'augmentation du capital annoncée vendredi dernier, elle serait souscrite à 3 milliards d'euros par l'Etat (mais d'où viendront ces milliards ?) sachant que dans le même temps, si le projet Hinkley Point devait être lancé, ce sont près de 24 milliards de dette supplémentaire qui viendraient alourdir le bilan d'EDF.

Comment concilier aussi la fermeture de la centrale de Fessenheim que nous condamnons (faisant perdre à EDF près de 400 millions d'EBITDA par an) et plus généralement l'incertitude sur la PPE à venir avec l'incitation forte faite à EDF par l'État de reprendre Areva NP et maintenant de lancer immédiatement le projet nucléaire britannique d'Hinkley Point ? Fermeture du nucléaire en France et construction de centrales à l'étranger ? Est-ce bien là l'avenir d'Électricité De France, entreprise de service public de l'électricité, que l'on souhaite écrire ?

Comment concilier enfin l'injonction faite à l'entreprise de développer des énergies renouvelables tout en la privant progressivement et arbitrairement de la première d'entre elles, l'énergie hydroélectrique, par une absurde ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques et plus largement des marchés qui n'a pour conséquence que de fragiliser encore plus l'équilibre énergétique du pays ?

D'une façon plus générale, quand l'Etat aura-t-il enfin une politique cohérente envers EDF, déconnectée de tout enjeu politicien de court terme ? Quand y aura-t-il une politique industrielle et énergétique de long terme réellement digne de ce nom ? Quand jouera-t-il son rôle d'État stratège ?



Dans ce contexte déjà rendu difficile par ces injonctions paradoxales de l'État, EDF doit faire face comme tous les énergéticiens européens à une baisse de prix de marché de l'électricité.

En réalité, nous sommes face à un pseudo-marché qui dysfonctionne totalement et qui finira par menacer la sécurité des approvisionnements électriques du continent. Nous avons alerté, dès l'origine, sur l'absurdité de l'ouverture des marchés pour ce secteur si stratégique pour la Nation, en particulier car l'électricité ne se stocke pas. Les faits nous donnent malheureusement raison. Et nous continuons à demander que l'on fasse enfin un bilan contradictoire de la déréglementation et de la désoptimisation qu'elle a engendrée au détriment de la collectivité nationale, mais aussi d'EDF et de ses outils industriels.

Depuis maintenant 15 ans, les directives européennes et les lois françaises ont asséné des coups de boutoir aux entreprises de service public pour leur faire perdre des parts de marché à marche forcée. Nous arrivons aujourd'hui à un tournant qui pourrait conduire à créer des problèmes en France comme en Europe en matière de sécurité d'approvisionnement et à terme conduire à des black-out. Cela risque de coûter très cher à notre économie.

En outre, dans le même temps, l'afflux massif sur le marché de capacités électriques d'origine renouvelable subventionnées par des fonds publics, qui sont ainsi les seules aujourd'hui à pouvoir se développer dans ce contexte de marché déprimé et qui sont appelées à croître fortement en application de la Loi de Transition énergétique, va accroître les problèmes. En a-t-on seulement mesuré les conséquences ?

Enfin Hinkley Point, c'est-à-dire le projet de construction de deux réacteurs EPR au Royaume-Uni. Ce projet a déclenché une grave crise au sein d'EDF, laquelle s'est manifestée de plusieurs façons : droit d'alerte unanime du CCE, une première pour EDF, démission du directeur financier, opposition plus largement de la grande majorité du personnel, et ce jusqu'aux cadres dirigeants, et plus largement malaise généralisé dans l'entreprise. Vous l'avez bien compris, la situation est grave.

Dans ce contexte très tendu, l'annonce faite par le Président d'EDF de faire suite à la demande du CCE d'être consulté, était un élément plus qu'attendu, car on ne peut pas, comme l'a reconnu le ministre de l'Économie, réussir un tel projet contre le corps social de l'entreprise.

Mais consulter, c'est bien. Écouter tous ceux qui, très nombreux, demandent un report du lancement de ce projet, c'est mieux !

Nos trois organisations syndicales ne sauraient se satisfaire d'un décalage de 2 ou 3 mois, comme le veulent et l'annoncent le ministre de l'Économie et le Président d'EDF.

Pourquoi une telle position ?

Pourquoi nos trois organisations syndicales qui ont défendu la place du nucléaire dans les débats sur la transition énergétique et qui étaient en 2013 favorables au lancement du projet Hinkley Point dans les conditions d'alors demandent-elles aujourd'hui un report et mettent-elles en garde contre un lancement immédiat et précipité qui serait plus que destructeur pour l'entreprise et, au-delà, pour l'ensemble de la filière nucléaire, troisième filière industrielle française qui emploie 220 000 salariés ? À prendre trop de risques, sommes-nous prêts à avoir un pays sans industrie ?

Parce que tout simplement les conditions ont changé !

Les conditions financières tout d'abord.

À l'origine, EDF devait porter 40 % de l'investissement, mais aujourd'hui, EDF en porte les 2/3, soit 16 milliards d'euros. S'y ajoute l'intégration dans ses comptes de 24 milliards de dettes, ce qui ajouté aux 37 milliards actuels ferait exploser ma dette à 61 milliards... !

Nos partenaires chinois de CGN sont eux passés de 40 à 33 %, Areva n'a plus les moyens pour participer au projet et Centrica s'est retiré en 2012, car les coûts avaient déjà trop dérivé.



Face aux propos du ministre et du président d'EDF qui affirment lors de leurs interventions devant la représentation nationale que ce projet est rentable, nous ne pouvons que constater qu'aucun investisseur ne veut s'engager dans le projet. Pourquoi ? Nous n'avons toujours pas de réponse à cette question...

Conditions industrielles ensuite.

La filière nucléaire a été fragilisée par les politiques menées par les gouvernements successifs qui n'ont pas joué leur rôle tout comme les dirigeants des entreprises du secteur, ainsi que par le moratoire nucléaire qui a détruit le tissu industriel des PME PMI comme il a raréfié les compétences. Les politiques de sous-traitance et les nouveaux modes de management ont désorganisé le travail. Il faut redresser la situation et cela va demander du temps.

L'intégration d'Areva NP au sein du groupe EDF, voulue par l'État, n'est pas effective aujourd'hui, et elle ne le sera peut-être pas avant 2017 compte tenu des conditions suspensives prévues par EDF. Cela implique en tout cas que la création de la filiale commune entre EDF et Areva NP en matière d'ingénierie, censée être une des clés de la réorganisation du nucléaire, n'est toujours pas en place...

Rappelons au passage que la filière nucléaire, c'est également Alstom, fleuron industriel, dont la partie énergie a été scandaleusement bradée à General Electric. Les brevets sont aujourd'hui tous transférés aux États-Unis. Il ne doit pas y avoir de fatalité à enchaîner les fiascos industriels en France.

Enfin, nous n'avons toujours pas de retour d'expérience d'un EPR en fonctionnement pour sécuriser le lancement d'Hinkley Point, ni Flamanville, ni Taishan dont les essais à chaud ne commenceront qu'en fin d'année. Nous savons pourtant d'expérience que c'est une phase d'apprentissage précieuse pour le lancement d'une nouvelle machine. Construire aujourd'hui un nouvel EPR sans disposer de ce retour d'expérience, c'est donc construire un prototype, une nouvelle tête de série, avec tous les risques industriels que cela comporte.

Si on ajoute le fait que les moyens humains et les compétences de la filière nucléaire seront encore durablement mobilisés sur les projets en cours (Flamanville, OL3, Taishan, tout en lançant le grand carénage) et qu'il est aussi nécessaire de revoir l'organisation industrielle actuellement prévue avec l'interface anglaise qui est un facteur de risque du fait de sa complexité, on mesure les difficultés et les risques devant lesquelles se trouve le projet HPC.

C'est pourquoi nos trois organisations défendent un scénario alternatif, qui est fondé sur un décalage au-delà de 2016 voire de trois ans du lancement de cette opération. Il s'agit pour nous de la condition de la réussite de ce projet auquel nous continuons de croire sur la base, ce qui est nouveau, d'une vraie alliance industrielle franco-britannique.

Cela implique que :

- ➔ Le modèle actuel de l'EPR soit impérativement simplifié — des travaux en ce sens sont d'ailleurs en cours —, tout en maintenant le niveau de sûreté actuel, pour en améliorer la constructibilité et la performance tant industrielle qu'économique.
- ➔ Ce modèle de réacteur soit compatible avec la perspective d'un vrai palier EPR qui permettrait l'équipement en Angleterre, mais aussi le début du renouvellement du parc français au tournant de la décennie, dans une logique d'industrialisation et de standardisation indispensables à la réussite de tout programme nucléaire. Cela nécessite des échanges et collaborations en amont entre les autorités de sûreté des deux pays, ce qui est un point très important.

Face à cela, nous entendons plusieurs objections. La sécurité d'approvisionnement britannique serait en cause, nous dit-on. Faux problème comme l'a indiqué dans un courrier au président de la Commission Énergie de la Chambre des Communes la Secrétaire d'État à l'Énergie le 12 avril 2016.

Existe-t-il alors un risque que quelqu'un d'autre prenne le contrat ? Cela supposerait que les projets nucléaires concurrents soient certifiés par l'Autorité de Sûreté Britannique, ce qui n'est pas le cas.



Enfin, il faut dire un mot des délais prévus dans le projet actuel si on veut comparer objectivement avec notre projet alternatif. Chacun peut constater que la date de 2025 prévue officiellement par EDF pour la mise en service d'HPC suppose un délai de construction après le premier béton de 78 mois. Pour mémoire, le chantier le plus rapide, Taishan 1 en Chine, sera, vu d'aujourd'hui, à 94 mois... C'est dire que beaucoup doutent de la crédibilité d'un planning qui tient plus de l'objectif commercial que d'un planning opérationnel !

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme vous avez pu le constater, nos trois organisations syndicales qui représentent 80 % du personnel, sont unies devant vous dans une démarche d'autant plus inédite que nous nous trouvons prochainement en période électorale. Nous avons, en effet, fait le choix de faire passer avant tout l'intérêt d'une entreprise qui a la mission principale d'assurer le service public de l'électricité de notre pays, dans une période où nous estimons que sa pérennité est en cause.

Nous sommes venus devant vous dans un esprit résolument constructif de relance d'une filière nucléaire à laquelle nous croyons, et c'est le sens des propositions dont nous avons esquissé les grandes lignes, mais aussi avec un sentiment de gravité et de détermination.

Nous sommes ici forts de l'expérience de tous les agents qui nous font confiance, forts aussi en ce 70e anniversaire d'EDF de la réussite de cette entreprise au service de la Nation, même si nous avons souvent contesté les choix des directions qui ont prévalu ces dernières années. C'est parce que nous sommes ancrés dans la réalité industrielle et sociale que nous vous mettons en garde contre la vision de notre secteur que vous présentent le ministre et le Président d'EDF, vision qui reste basée essentiellement sur des considérations financières de court terme, mais qui sont éloignées des réalités industrielles et sociales de l'entreprise. Les salariés d'Areva le savent que trop bien. Les ministres et les dirigeants d'entreprises passent, les salariés eux restent pour assumer les conséquences de choix hasardeux ! Rappelons quand même à ce propos que le secteur électrique est sous le coup de 10 000 suppressions d'emplois entre EDF, AREVA et GE (qui avait promis de créer des emplois lors du rachat).

Nous sommes enfin venus vous dire que cet investissement britannique de 24 milliards d'euros, dont 16 milliards à la charge de la seule EDF, est un investissement qui regarde les représentants de la collectivité nationale que vous êtes et pas seulement le Conseil d'Administration d'EDF. Nous vous demandons de faire entendre votre voix sur ce projet et de mener toutes les analyses nécessaires. Il ne tient qu'à vous que vous ne soyez pas, vous aussi, mis devant le fait accompli comme vous l'avez été en son temps pour Areva, avec les conséquences que l'on connaît aujourd'hui.

Car EDF, vous le savez comme nous, c'est une entreprise emblématique de notre pays. Et l'avenir de cette belle entreprise, cela regarde aussi bien les salariés, les usagers-consommateurs que la Nation toute entière dont vous êtes les représentants.

Merci de votre attention.